

**Tableau 1****Nombre de demandeurs de l'incitatif à agir pour le climat (IAC) et montant réclamé par province/territoire, année d'imposition 2020**

| Province/territoire | Nombre de demandeurs de l'IAC | Montant total de l'IAC réclamé (dollars \$) |
|---------------------|-------------------------------|---|
| Ontario | 7 958 530 | 3 121 289 000 |
| Manitoba | 715 600 | 348 720 000 |
| Saskatchewan | 602 630 | 415 965 000 |
| Alberta | 2 246 100 | 1 488 488 000 |
| Total | 11 522 860 | 5 374 463 000 |

Notes:

1. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine la plus proche et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données proviennent des déclarations de revenus et de prestations qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation au 25 novembre 2022 et peuvent changer à mesure que d'autres cotisations ou nouvelles cotisations sont traitées.
3. Les montants sont calculés à l'annexe 14 - incitatif à agir pour le climat et déclarés à la ligne 45110.
4. Les paiements de l'IAC pour l'année de redevance sur les combustibles d'avril 2021 à mars 2022 (qui correspondent à la redevance sur les combustibles s'appliquant à un prix du carbone de 40 \$ la tonne) ont été en grande partie réclamés au printemps 2021 lorsque la plupart des particuliers ont produit leur déclaration de revenus de 2020. Par conséquent, les paiements de l'IAC pour l'année de la redevance sur les combustibles 2021-2022 sont associés et présentés dans le cadre des cotisations de l'année d'imposition 2020.